

**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**DÉPARTEMENT  
DE HAUTE-LOIRE**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL SYNDICAL DU SYMPTTOM de  
Monistrol-sur-Loire**

Séance du 21 Décembre 2022

Nombre Membres

En exercice : 22

Présents :**15 Titulaires****1 Suppléant**Pouvoirs :**2**Votants :**18 Pour****0 Contre****0 Abstentions**Date de la convocation :

14 Décembre 2022

**Délibération n°****2022.12.68****L'an deux mil vingt-deux et le vingt et un décembre**

A 18h00, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Yssingeaux sous la présidence de Monsieur Jean-Paul LYONNET

**Présents :** Yves BRAYE, Philippe GESSEN, Jean-Paul LYONNET, Eric DUBOUCHET, Daniel FAVIER, Gilles KACZMAREK, Jean-Pierre SABATIER, Laurent MIRMAND, Jean-Michel EYRAUD, Bernard SOUVIGNET, Elisabeth ROYON, Didier PINOT, Frédéric GIMBERT, Michel JOUBERT, Laurent DUPLOMB, Jean-Paul NICOLAS (suppléant).

**Absents représentés et ont donné pouvoirs :**

Paul BARD a donné pouvoir à Laurent MIRMAND

Denis THOUMY a donné pouvoir à Didier PINOT

**Absents :** André DEFAY, Frédéric GIRODET, Roland LONJON et Michel CHAPUIS, Laurent BERNARD.

**PARTICIPATIONS FINANCIERES DES ADHERENTS DU 1<sup>ER</sup> TRIMESTRE 2023**

Afin de permettre le fonctionnement du SYMPTTOM avant le vote du budget et des montants des participations des adhérents pour 2023, il est proposé de solliciter un acompte pour les 3 premiers mois de l'année.

Dans la continuité de l'élaboration du budget 2022, il est proposé de prendre les éléments financiers fournis par le bureau d'étude pour l'année N+3 mais sans majoration.

ADHERENTS	Montant prévu des contributions par le BE pour l'année 2023	Montant mensuel prévisionnel des contributions traitement OM	Montant annuel prévisionnel des contributions déchetteries	Montant mensuel prévisionnel des contributions déchetteries	Montant mensuel total	Pour rappel montant mensuel 2022
CCMVR	2 320 207,00 €	125 677,88 €	790 614,50 €	65 884,54 €	191 562,42 €	203 620,45 €
CCDS		67 672,70 €	425 715,50 €	35 476,29 €	103 149,00 €	109 662,55 €
Sous-total	2 320 207,00 €	193 350,58 €	1 216 330,00 €	101 360,83 €	294 711,42 €	313 283,00 €
CA du Puy	2 317 638,00 €	193 136,50 €	0,00 €	0,00 €	193 136,50 €	230 805,84 €
SICTOM Monts du Forez	762 257,00 €	63 521,42 €	0,00 €	0,00 €	63 521,42 €	74 559,72 €
SICTOM Emblavez	806 313,00 €	67 192,75 €	0,00 €	0,00 €	67 192,75 €	80 476,26 €
SICTOM Entre Monts et Vallées	936 452,00 €	78 037,67 €	0,00 €	0,00 €	78 037,67 €	96 260,77 €
SICTOM Velay Pilat	1 576 933,00 €	131 411,08 €	0,00 €	0,00 €	131 411,08 €	154 503,06 €
<b>TOTAL</b>	<b>8 719 800,00 €</b>	<b>726 650,00 €</b>	<b>1 216 330,00 €</b>	<b>101 360,83 €</b>	<b>828 010,83 €</b>	<b>949 888,65 €</b>

Dans la projection de l'exécution de l'exercice comptable 2022, il est probable que le montant des participations demandées en 2022 a été plus important que nécessaire (factures 2022 reportées sur 2023, passage à la TVA totale, transfert des biens amortissables non effectué,...).

En conséquence, il y aurait la possibilité, dans un souci d'équité, de revoir le reversement partiel des aides CITEO (7 mois pour 2022) des adhérents au SYMPTTOM comme le prévoit les statuts (Article 4).

Afin de préserver la trésorerie des adhérents tout en assurant celle du SYMPTTOM et dans l'attente du montant définitif voté lors du BP 2023, il est nécessaire de pratiquer un appel mensuel des cotisations selon le montant proposé et paiement à échoir.

Le Comité Syndical après en avoir délibéré,

- **FIXE à l'unanimité** les montants mensuels des participations des adhérents au SYMPTTOM pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2023 selon le tableau suscité.
- **CHARGE** Monsieur le Président de recouvrer auprès des adhérents les montants définis ci-dessus, mensuellement et à échoir, à engager toutes démarches, à prendre toutes décisions et à signer tous documents nécessaires à l'exécution des présentes dispositions et d'inscrire les crédits correspondants au budget du SYMPTTOM

POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE

**S.Y.M.P.T.T.O.M**  
17, Rue du Général de Chabron  
BP 20029  
43120 MONISTROL SUR LOIRE  
Tél : 04 71 75 57 57

Le Président

Jean-Paul LYONNET